

## Errata

### « Recommandations sanitaires pour les voyageurs 2010 »

BEH n° 21-22, 1<sup>er</sup> juin 2010

#### Erratum 1

-**Tableau 3, page 238** « Situation du paludisme et indication de la chimioprophylaxie selon les pays et territoires », à la ligne **Vietnam**, il faut lire :

Vietnam <i>cf. tableau 4</i>	Bande côtière et des deltas : groupe 0	Pas de chimioprophylaxie
	Reste du pays : groupe 3	Chimioprophylaxie

Les précisions par régions pour le Vietnam dans le tableau 4 sont correctes.

#### Erratum 2

- **Page 235**, Section 2 « Paludisme », § 2.2.2 Schémas chimioprophylactiques **et** dans les **tableaux 5 et 6 page 240**, dans le groupe des cyclines, il convient d'ajouter aux deux monohydrates de doxycycline indiqués, un hyclate de doxycycline : Doxy® (comprimés à 100 mg et 50 mg), qui bénéficie de cette indication depuis novembre 2009.

#### Erratum 3

- **Page 230**, le texte de l'encadré "Rougeole / Schéma vaccinal du nourrisson" devient :

Une injection avec le vaccin monovalent rougeole entre l'âge de 6 et 8 mois, puis une première injection avec le vaccin trivalent rougeole, rubéole, oreillons entre l'âge de 12 et 15 mois selon les recommandations du calendrier vaccinal. Une seconde dose de vaccin trivalent sera administrée avant l'âge de 2 ans.

Une injection avec le vaccin trivalent rougeole, rubéole, oreillons à l'âge de 9 mois puis une seconde injection du vaccin trivalent entre l'âge de 12 et 15 mois selon les recommandations du calendrier vaccinal.